



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES (C.R.P.E.)

SESSION 2013

RAPPORT DU JURY DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG

SOMMAIRE

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

1. Epreuve écrite de français et d'histoire, géographie et instruction civique et morale

1.1. Français.....p.3

1.2. Histoire, géographie et instruction civique et morale.....p.5

2. Epreuve écrite de mathématiques et de sciences expérimentales et de technologie

2.1. Mathématiques.....p.9

2.2. Sciences expérimentales et technologiep.10

3. Epreuve écrite en langue régionale.....p.12

EPREUVES D'ADMISSION

1. Première épreuve orale : présentation de la préparation d'une séquence d'enseignement en mathématiques et interrogation au choix du candidat, sur les arts visuels, la musique ou l'éducation physique et sportive

1.1. Remarques générales.....p.14

1.2. Arts visuels.....p.15

1.3. Musique.....p.16

1.4. Education physique et sportive.....p.17

2. Seconde épreuve orale : présentation de la préparation d'une séquence d'enseignement en français et interrogation sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable »

2.1 Présentation de la préparation d'une séquence d'enseignement en français.....p.21

2.2 Interrogation sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable ».....p.23

3. Epreuve orale en langue régionalep.25

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

1. Epreuve écrite de français et d'histoire, géographie et instruction civique et morale

1.1 Français

L'épreuve s'est déroulée le jeudi 27 septembre 2012 de 13h à 17h sans événement notable. Les corrections ont eu lieu le 15 octobre 2012 au Lycée Marcel Rudloff de Strasbourg où les correcteurs ont été très bien accueillis par M. Humbert, le proviseur, qui a su leur offrir une nouvelle fois d'excellentes conditions de travail.

La formule des épreuves d'admissibilité du CRPE, inchangée, prévoit une première série d'épreuves écrites (français et histoire-géographie) se déroulant sur quatre heures.

La nouvelle épreuve de français est notée sur 12 points, elle s'organise de la manière suivante :

- une production écrite (6 points) ;
- une question de grammaire, une question d'orthographe, une question de vocabulaire (6 points).

L'épreuve écrite de français présente toujours deux caractéristiques fortes :

- le centrage sur les connaissances et la culture générale des candidats ;
- la densité des activités à réaliser dans le temps imparti, à partager avec l'épreuve d'histoire-géographie et instruction civique et morale.

PRODUCTION ECRITE

Cette épreuve consistait en l'analyse d'un corpus de trois courts textes littéraires (Umberto ECO, Pierre MICHON, François BON) portant sur l'évolution de l'acte d'écrire confronté à l'introduction des nouvelles technologies.

Cette partie de l'épreuve est apparue bien réussie par l'ensemble des candidats qui partagent très largement une bonne connaissance des aspects formels de la tâche à accomplir. La méthodologie, a été le plus souvent respectée du point de vue formel (introduction, corpus bien présenté, ...) même si la confrontation des textes reste chez certains candidats encore insuffisante pour dépasser une approche très descriptive, voire paraphrastique. Une amélioration générale des productions est toutefois soulignée par les correcteurs concernant ce dernier point.

Le jury constate une superficialité décevante dans la compréhension des textes proposés et leur interprétation. De trop nombreux candidats se sont attachés trop exclusivement aux aspects matériels du geste d'écrire (présence d'éléments rituels, rôles réciproques du crayon et de l'ordinateur, évolution technologique) et peu à la dimension *liturgique* (Pierre MICHON) de l'acte d'écrire.

Trop fréquemment, les candidats ont abandonné l'exercice d'analyse-commentaire proposé pour glisser vers une forme d'essai personnel (pour tenter, par exemple, de faire entrer de manière abusive la problématique dans le cadre scolaire), assignant ainsi aux textes supports une simple fonction de *prétexte* tout en perdant la dimension littéraire du sujet. Une difficulté du sujet résidait dans l'aspect convergent des trois textes qui a conduit certains candidats à introduire une antithèse, de manière volontariste mais erronée, jusqu'au contresens.

QUESTION RELATIVE A LA GRAMMAIRE

Le sujet proposait une tâche d'analyse des propositions dans un bref extrait du texte de Pierre MICHON.

Si la première partie de l'épreuve est apparue peu discriminante, il en a été très différemment de la question de grammaire qui consistait pourtant en un bref exercice d'*analyse logique*, très classique, sans difficulté particulière (niveau collège). En rupture avec les conclusions du rapport de l'an dernier qui mettait en avant des progrès importants quant au traitement de cette partie de l'épreuve, les résultats de cette année semblent en effet souligner une nouvelle fois les carences dans les compétences grammaticales des candidats.

Les résultats sont jugés unanimement consternants par l'ensemble des correcteurs, dénotant des lacunes abyssales chez les candidats. Dans près d'une copie sur deux, les candidats se sont montrés dans l'incapacité à distinguer une proposition *principale* d'une proposition *subordonnée*. Beaucoup parmi eux ne sont pas parvenus à procéder à un découpage correct des six propositions présentes dans l'extrait de quatre lignes proposé, manipulant des éléments de phrases qu'ils nomment *proposition* alors même qu'ils ne comprennent aucun verbe.

QUESTION RELATIVE A L'ORTHOGRAPHE

L'exercice proposait le classement de onze adjectifs identifiés dans le texte de Pierre MICHON en justifiant leur accord.

Bien que d'un indice de difficulté faible, l'analyse des résultats à la question d'orthographe mène à un constat proche de celui réalisé en grammaire et souligne le caractère discriminant de cette partie de l'épreuve. Trop fréquemment, les candidats donnent à voir une méconnaissance inquiétante des notions ou de la nomenclature (distinction épithète / attribut), des confusions toujours très nombreuses entre *nature* et *fonction* d'un mot donné ainsi qu'une absence de maîtrise de la méthodologie du classement. Ce dernier point, récurrent d'année en année, ne manque pas d'inquiéter les correcteurs qui sont tentés d'y déceler un manque de rigueur ou une absence de méthode problématique au moment d'entamer une carrière d'enseignant.

Le jury ne peut qu'engager les futurs candidats à se doter des compétences méthodologiques indispensables à la réussite de ce type d'exercice, très fréquent dans les épreuves écrites du concours.

QUESTION RELATIVE AU LEXIQUE

Il s'agissait pour les candidats de proposer l'explication du sens d'un mot (« connexion ») présent à deux reprises dans le texte de Pierre MICHON.

Cet exercice ne présentait guère de complexité : il a été globalement bien réussi par les candidats.

CONSEILS AUX CANDIDATS :

- veiller à réaliser une lecture suffisamment exigeante des textes proposés, qui permette d'atteindre une compréhension et une interprétation solides, de percevoir et de pouvoir ainsi mettre en avant, dans le travail d'écriture proposé, la dimension littéraire des contenus ;
- renforcer leur maîtrise des notions élémentaires ainsi que des nomenclatures grammaticales et orthographiques pour gagner en précision et éviter de donner l'impression de manipuler des concepts non maîtrisés ;
- se montrer plus exigeant dans la rédaction de la première partie : si peu de copies catastrophiques sont à déplorer, l'expression écrite reste assez souvent maladroite, peu maîtrisée, d'un niveau de langue parfois inapproprié (langage familier).

1.2. Histoire, géographie et instruction civique et morale

RAPPEL DES SUJETS

1. Questions de géographie avec document :

Sujet : *Produire en France, les espaces industriels.*

(Document : *Les dynamiques des espaces productifs industriels en France*, extrait de *Géographie 1re L/ES/S*, collection E. Janin et J.-L. Mathieu, Nathan 2011)

2. Question d'histoire avec documents :

Sujet : *Un grand personnage : Jeanne d'Arc.*

(Documents : 1. Texte d'après une *Lettre adressée par Jeanne d'Arc au roi d'Angleterre*, 22 mars 1429 / 2. *Carte de la chevauchée de Jeanne d'Arc (1427 -1431)*, extraite du manuel Hatier (5e), éd. 2003 / 3. *Le sacre de Charles VII*, le 17 juillet 1429, par Jules Eugène LENEPVEU, XIXe siècle, fresque du Panthéon, Paris)

REMARQUES SUR LA NATURE DE L'ÉPREUVE

Comme l'an dernier l'épreuve d'histoire-géographie et celle de français sont couplées pour une durée de quatre heures. Les candidats ont géré leur temps comme ils le souhaitent. Certains ont clairement délaissé la partie histoire-géographie. Le jury rappelle qu'il peut être conduit à attribuer la note 0 sur 8. Cette note n'est pas compensable par la partie de l'épreuve consacrée au français. Il est important de comprendre qu'elle est, par conséquent, éliminatoire pour l'ensemble de l'épreuve et disqualifie ainsi définitivement le candidat pour le concours.

L'histoire et la géographie sont mises à égalité dans cette épreuve. Mais les deux sujets variaient les approches.

La question de géographie invitait à mettre en oeuvre un raisonnement géographique à l'aide d'un document cartographique unique. Elle portait sur un sujet médiatisé dont le traitement exigeait du candidat une capacité au recul, et à une réflexion spatialisée.

La question d'histoire visait moins à vérifier la maîtrise par les candidats de connaissances générales sur un grand personnage – connaissances certes nécessaires – qu'à évaluer leur capacité à élaborer une problématique plus générale sur les notions qu'ils seraient amenés à enseigner. Au-delà des connaissances factuelles, il était ainsi essentiellement attendu que le candidat soit capable de mettre en perspective l'action de ce personnage sur le temps long de l'histoire et qu'il réfléchisse sur les enjeux de mémoire, ce à quoi l'invitaient en partie les documents proposés.

Si certains candidats ont été déstabilisés par la diversité des approches, celle-ci a pu être mise au service de l'identification des différentes compétences de futurs enseignants par les correcteurs.

Il convient de rappeler qu'une réflexion pédagogique proprement dite n'est pas attendue de la part des candidats. L'évaluation se concentre sur l'aptitude à maîtriser les connaissances, les méthodes et les démarches intellectuelles propres aux deux disciplines, et sur la capacité à identifier les grandes problématiques de l'enseignement de celles-ci. Les candidats peu sensibilisés à ces spécificités ont été très pénalisés.

L'ÉVALUATION DES COPIES

Trois points sur l'ensemble de l'épreuve pouvaient être pris en compte pour le défaut de maîtrise de la langue. En accord avec le jury de la partie « français », chaque binôme de correcteurs en histoire-géographie a eu la possibilité de retirer un point sur la note obtenue par le candidat, si

l'expression écrite et/ou l'orthographe était insuffisante, le jury de la partie « français » disposant de la possibilité de retirer deux points.

Quatre points ont été attribués pour chacune des deux questions. Ils correspondent à une appréciation globale de la réponse. Les décomposer en un barème plus détaillé n'aurait eu qu'une faible signification.

L'appréciation de chacune des deux questions a avant tout cherché à mettre en valeur les candidats qui présentaient un certain nombre de points forts dans la maîtrise de compétences importantes pour exercer le métier de professeur des écoles :

- la connaissance des contenus de base sur le sujet (repérages chronologiques et spatiaux, vocabulaire élémentaire) nécessaires à la mise en oeuvre des programmes scolaires ;
- la maîtrise des notions les plus importantes ;
- la capacité à organiser l'argumentation de manière cohérente et claire ;
- la capacité à réfléchir et à se poser des questions à partir du sujet ;
- la capacité à analyser et à utiliser les documents d'une manière pertinente et en rapport avec la question posée ;
- la production éventuelle de schémas en géographie.

LA PRESENTATION DES COPIES ET LA QUALITE DE LA LANGUE

Dans l'ensemble la présentation est assez bonne, sauf quelques cas où le soin apporté à l'écriture et à la clarté est insuffisant, ce qui a fortement pénalisé les candidats et posé la question de leur sérieux. Les candidats ne doivent pas perdre de vue que la qualité de la présentation reflète aussi la clarté de la réflexion et la cohérence de la pensée.

Dans la mesure où l'épreuve consiste désormais à rédiger des réponses relativement courtes à deux questions précises, les candidats ont globalement bien compris qu'il s'agissait pour eux d'organiser leur propos en quelques paragraphes clairement identifiables.

Pour la partie géographie, certains candidats ont compris l'intérêt de réaliser des schémas ou des croquis dans leur copie, mais leur qualité est globalement faible. Les légendes ne sont pas assez réfléchies, ni suffisamment organisées, voire totalement absentes. Le soin et la lisibilité graphique sont négligés. Les localisations sont hasardeuses. Il faut bien prendre conscience que les schémas sont une forme visuelle de langage et qu'il est peu utile d'en construire s'ils sont illisibles. La qualité linguistique des copies est fort variable. Elle s'associe souvent à la qualité générale de la copie. Trop de candidats font preuve d'approximation lexicale et syntaxique ou utilisent parfois un registre familier, travers qui demeurent pénalisants lorsque l'on s'engage dans le métier d'enseignant. Les fautes d'orthographe sont nombreuses dans certaines copies et il n'est pas rare de trouver des mots employés à mauvais escient. Plusieurs correcteurs se plaignent d'une dégradation de la qualité orthographique et d'un relâchement syntaxique. Une bonne maîtrise de la langue est une compétence exigible et indispensable pour un professeur des écoles.

LA COMPREHENSION ET LE TRAITEMENT DU SUJET

Les correcteurs constatent une grande hétérogénéité dans la compréhension et le traitement des deux questions.

En géographie, le jury attendait :

- une réponse organisée au sujet portant bien sur les espaces industriels. Ainsi, une typologie spatiale présentant la pluralité des situations était préférable à un développement portant uniquement sur l'évolution de l'industrie ;
- quelques données factuelles (comme la place de l'industrie dans l'économie et dans la population active, sa place dans le monde) ;
- quelques exemples précis qui permettaient de dépasser un discours généraliste ;
- l'étude des mutations et des dynamiques qui produisent une nouvelle géographie des espaces industriels ;

- des références à l'insertion des espaces productifs dans la mondialisation qui expliquent en grande partie ces mutations aujourd'hui.

En histoire :

- une réponse organisée, fortement problématisée autour de la question du « grand personnage » plutôt qu'autour de Jeanne d'Arc pour elle-même ;
- des connaissances de base sur le personnage et la période qui dépassent les clichés ;
- une capacité à montrer en quoi Jeanne d'Arc est un personnage-clef de la construction du roman national ;
- une capacité à évoquer les instrumentalisation mémorielles fréquentes dont le personnage fut et continue de faire l'objet ;
- une réflexion sur ce qu'est un mythe historique, un mythe national, une icône de la mémoire collective.

LES CONNAISSANCES DES CANDIDATS

La grande masse des candidats se contente d'approximations et d'affirmations souvent hasardeuses. Les correcteurs déplorent l'absence fréquente de repères chronologiques et spatiaux de base, l'utilisation de connaissances souvent dépassées sur le plan scientifique, l'ignorance ou la mauvaise maîtrise des notions, des faiblesses dans l'emploi du vocabulaire spécifique.

Les documents sont trop souvent paraphrasés ou simplement décrits. Ils ne sont pas suffisamment remis en perspective et encore moins abordés de façon pertinente avec un regard critique.

LA QUALITE DE LA REFLEXION DES CANDIDATS ET DE LA STRUCTURATION DU DISCOURS

Bien que de bonne qualité dans de trop rares copies, la réflexion des candidats et la structuration du discours ont souvent été limitées. Les documents sont souvent utilisés à mauvais escient, faute d'une maîtrise de base des principes élémentaires qui permettent de les analyser. Les développements restent surtout descriptifs.

Si un plan est la plupart du temps clairement présent dans les copies, les correcteurs ont souvent regretté que celui-ci soit parfois trop simpliste ou que les transitions soient peu soignées. Il conviendrait de maîtriser un certain nombre de *concepts et/ou notions* historiques et géographiques qui se révèlent opératoires pour organiser la réflexion.

On peut aussi regretter que certaines copies oublient de situer le discours dans le cadre d'une problématique - autre compétence attendue et normalement acquise au cours des études universitaires - qui aurait évité la simple énumération irréfléchie des connaissances et des observations, tout comme les longs exposés hors sujet et les composantes oubliées. L'analyse scientifique du document en géographie fait trop souvent défaut mais, de toute évidence, certains candidats ont manqué de connaissances pour pouvoir entreprendre une telle analyse. Le sujet d'histoire a révélé chez beaucoup de candidats une très faible maîtrise de la discipline. Il semble que certains candidats aient espéré fonder leur réflexion sur leurs lointains souvenirs scolaires.

Les correcteurs ont apprécié les copies semblant ne pas calquer une démarche préétablie à tous les types de sujets. Beaucoup de candidats ont été handicapés par l'insuffisance de leur préparation aux épreuves ou ont été tentés d'étaler leurs rares connaissances au lieu d'entreprendre une réflexion incluant les ressources de l'actualité.

DES CONSEILS POUR LES FUTURS CANDIDATS

CONNAISSANCES :

Les candidats doivent bien prendre conscience que l'exhaustivité ne peut être exigée dans une copie d'histoire et de géographie mais que les connaissances de base sur les différents thèmes des programmes scolaires doivent être néanmoins maîtrisées.

Pour une meilleure maîtrise des contenus attendus dans les copies, il conviendrait :

- de s'imposer davantage de précision et de rigueur dans l'apprentissage des notions, en histoire, en géographie, en éducation civique et désormais en histoire des arts : connaître des définitions claires et exactes pour savoir de quoi on parle ;
- d'acquérir l'indispensable maîtrise des principaux repères chronologiques et spatiaux, nécessaires au traitement de tout sujet d'histoire et de géographie ;
- de s'intéresser à l'actualité, à la presse, aux médias en général ;
- de lire attentivement l'ensemble des programmes et des ressources qui les accompagnent, pour identifier les compétences spécifiques et les compétences transversales, en particulier en fréquentant le site *Eduscol* ;
- de lire les documents de référence concernant l'enseignement de l'histoire des arts, qui doivent être connus au moins dans leurs grandes lignes ;
- de faire un effort d'actualisation des connaissances, en s'intéressant à l'évolution épistémologique et historiographique des disciplines, en lisant par exemple de temps en temps des revues spécialisées telles que *La documentation photographique*, *Textes et Documents pour la Classe*, *L'Histoire*, *L'Information géographique*, *Historiens & Géographes* ou en fréquentant les ressources pédagogiques des sites de référence.

METHODE :

S'agissant de la forme à donner aux réponses, les correcteurs n'attendaient pas l'application de telle ou telle règle formelle stéréotypée de la part des candidats. C'est bien la capacité *effective* à organiser la réponse qui prime, plus que les recettes formelles et vides de sens.

Il convient donc de maîtriser l'argumentation :

- en analysant attentivement le libellé des questions, pour répondre de façon concise et structurée (ni « bavardage », ni hors sujet) ;
- en travaillant la structuration de la copie : une courte introduction définissant le sujet et formulant une problématique, un plan clair et explicite pour le développement, des paragraphes qui ne perdent pas de vue l'essentiel de la démonstration, un souci porté à l'exigence qualitative plutôt que quantitative, une conclusion signifiante. Cet exercice demande un entraînement à inclure dans la préparation du concours ;
- en illustrant les idées, en les concrétisant par des exemples pertinents qui sortent des généralités ou des clichés ;
- en ayant conscience de l'importance de la lisibilité de l'écriture et d'une présentation aérée ;
- en ayant le souci de l'orthographe, du vocabulaire, de la syntaxe et du registre de langue.

REFLEXION :

- être conscient de l'intérêt de la réflexion personnelle, plus attendue et valorisante que l'accumulation de connaissances approximatives ;
- s'entraîner à la formulation synthétique ;
- s'entraîner à structurer sa pensée pour traiter un sujet et à la restituer de manière explicite et claire ;
- renforcer sa connaissance des concepts de la discipline, qui sont des outils de réflexion intéressants et souvent pratiques pour ordonner les idées ;
- connaître et utiliser le croquis en géographie, comme expression d'une idée dans un langage autre et comme appropriation d'un savoir par un élève ;
- situer tout phénomène dans l'espace et dans le temps avec précision et justesse, de façon systématique.

2. Epreuve écrite de mathématiques et de sciences expérimentales et de technologie

2.1. Mathématiques

REMARQUES A L'ATTENTION DES CANDIDATS

- **ERREURS ET LACUNES LES PLUS FREQUENTES**

Erreurs les plus fréquentes :

- démonstrations souvent proposées avec des raisonnements incohérents ou incomplets (et souvent confusion entre l'hypothèse et la conclusion d'un raisonnement) ;
- absence de justification des réponses proposées ;
- confusion entre "vérification" et "démonstration" ;
- confusion entre raisonnement inductif et raisonnement déductif.

Lacunes les plus fréquentes :

- incapacité à appréhender une notion dans sa globalité ;
- manque de rigueur mathématique dans la rédaction des réponses : beaucoup de candidats ne savent, ni mener, ni rédiger un raisonnement déductif ;
- non maîtrise de la notion de "contre-exemple" et de l'emploi adéquat de cette notion ;
- maîtrise insuffisante de l'usage d'un tableur, et partant de l'interprétation des éléments numériques en résultant ;
- maîtrise souvent insuffisante :
 - * des notions arithmétiques, algébriques ou géométriques élémentaires à utiliser et du vocabulaire afférent, en particulier ici pour ce qui a trait :
 - à la numération ;
 - aux notions de multiples communs et de diviseurs communs à deux entiers naturels ;
 - à la notion de divisibilité d'un nombre entier naturel par un autre ;
 - aux notions de proportionnalité et d'échelle.
 - * des compétences de base attendues pour une telle épreuve, en particulier ici pour ce qui concerne :
 - le calcul algébrique et l'emploi à bon escient des "identités remarquables" ;
 - la mise en équation d'un problème ;
 - la représentation spatiale d'un solide ;
 - la lecture d'une représentation graphique et la résolution graphique d'un problème ;
 - l'application adéquate des théorèmes respectifs de Thalès et de Pythagore.
- méconnaissance du raisonnement par récurrence.

CONSEILS A APPORTER AUX CANDIDATS

Il est indispensable de procéder à une lecture approfondie et analytique du sujet et des consignes : chaque terme est important et doit être pris en considération.

Il est recommandé de lire l'ensemble des questions constituant une même partie du sujet, afin de pouvoir tenir compte des relations qui peuvent exister entre ces questions.

La rédaction des réponses à apporter à chacune des questions doit être précise, concise et rigoureuse, avec l'emploi à bon escient d'un vocabulaire et de notations mathématiques corrects. Il convient d'éviter les discours longs et verbeux, source d'erreurs et de confusions.

L'on rappelle qu'il convient par ailleurs de veiller, d'une part au soin de l'écriture et de la calligraphie, ainsi qu'au soin de la présentation générale de la copie, et d'autre part à la correction orthographique et grammaticale d'une telle production écrite.

2.2. Sciences expérimentales et technologie

PRESENTATION GLOBALE, SOIN DE LA COPIE

Dans l'ensemble, les copies font l'objet d'une présentation et d'un soin satisfaisants, en progrès ces dernières années. On note néanmoins encore quelques approximations sur les points suivants :

- des schémas faits au stylo et/ou à la hâte ;
- des coupes géologiques illisibles. Il est conseillé de réaliser ces productions au brouillon au préalable ;
- des informations mal organisées, mal hiérarchisées, noyées dans une quantité d'information trop importante et inutile ;
- des textes peu aérés.

RESPECT DES CONSIGNES

Les études de documents sont souvent mal approfondies et s'apparentent plus à une restitution de connaissances qu'à une exploitation des supports proposés.

De plus, un apport de connaissances trop important présente le risque de se retrouver hors sujet. Se limiter au contour précis des consignes.

Enfin, il n'est pas nécessaire de citer de manière détaillée, longue et exhaustive les sources des documents si cela se fait au détriment de la qualité de la réponse.

NIVEAU SCIENTIFIQUE

Question 1 : caractéristiques géologiques de l'Islande

- les candidats parviennent assez bien à trouver des éléments de réponse dans les documents mais sont en difficulté lorsqu'il s'agit d'y intégrer des connaissances scientifiques ;
- ils témoignent de connaissances générales correctes mais ont du mal à les ordonner ;
- difficultés à mettre en corrélation différents éléments ou connaissances. On observe une faible capacité à interpréter les faits observés illustrant un manque de rigueur scientifique ;
- erreurs fréquentes : " la dorsale est le résultat d'une convergence " / l'Islande est associée au résultat d'une subduction / association " plaque tectonique " et " continent ", confusion entre " accréation " et " subduction "...

Question 2 : schéma de coupe

Cette question a été fortement discriminante puisqu'on observe soit quelques rares très bonnes réponses (schéma juste et soigné, notions scientifiques adéquates) soit, beaucoup plus nombreuses, des réponses de très faible niveau scientifique illustrant une incompréhension manifeste du phénomène :

- fréquentes confusions entre "schéma de coupe" et "vue aérienne" (carte, plan,..) ;
- légendes souvent absentes ;
- des séismes sont placés...dans l'air (!) en raison d'une maîtrise médiocre du schéma de coupe ;
- schémas souvent très incomplets, la plaque pacifique n'est que très rarement prolongée "sous" le Japon ;
- maîtrise aléatoire du concept de "subduction", liens mal établis avec les foyers de séismes.

Un futur professeur des écoles se doit de maîtriser l'exercice de schématisation, au moins dans sa forme (clarté, rigueur, précision, légende, utilisation de couleurs,...).

Question 3 : le risque sismique

Cette question a donné lieu à une faible analyse scientifique et à une description de l'actualité sans fondement théorique :

- les notions de magnitude, de densité de population, de proximité à la mer sont très rarement évoquées. Difficulté des candidats à s'extraire des apports des seuls documents ;
- peu de candidats expliquent les enjeux liés aux risques sismiques ;
- confusion fréquente entre risque et aléa.

ORTHOGRAPHE, EXPRESSION ECRITE :

- accords du participe passé bâclés ;
- rédactions ampoulées illustrant souvent un manque de connaissances ;
- absence notoire de relecture illustrant une mauvaise gestion du temps.

3. Epreuve écrite en langue régionale

	Concours externe public spécial langue régionale	Second concours interne public spécial langue régionale	Concours externe privé spécial langue régionale	Total
Nombre de postes /contrats offerts	45	5	1	51
Nombre de candidats présents	64	11	2	77
Nombre de candidats admissibles	39	2	0	41
Nombre de candidats admis	25	0	-	25

EPREUVE

Commentaire guidé d'un texte en langue régionale à partir de 4 questions (les trois premières portant exclusivement sur le texte et la quatrième faisant appel à une réflexion plus personnelle) et la traduction en français d'un passage de ce texte.

Le candidat a le choix entre un texte en langue régionale ou en allemand (choix opéré avant le jour de l'épreuve).

Le commentaire est rédigé en allemand, langue écrite de référence des langues régionales d'Alsace.

Durée : 3 heures

OBSERVATIONS

Dans cette épreuve, les candidats sont évalués au niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues, selon des critères de :

- développement thématique (compréhension de la problématique générale du texte, pertinence des réponses aux questions, expression d'une prise de position personnelle et argumentation, développement des thèmes, conclusion adéquate) ;
- cohérence et cohésion (cohérence interne, argumentation, clarté, enchaînements, nuances,...) ;
- maîtrise et richesse du lexique ;
- correction grammaticale et orthographique.

Texte en allemand

Der stille Held vom Mond

Interview : Frank Ochmann. Stern, Nr 36 vom 30/08/2012

Les correcteurs ont relevé le bon niveau de langue dans certaines copies et un niveau de langue satisfaisant dans la plupart des copies. Cependant quelques copies contiennent de nombreuses erreurs morpho-syntaxiques (déclinaison de l'adjectif (**der elfjähriger Junge, mit sozial Problemen*), rection des verbes (**er hilft das Kind, er gibt an den Schülern*), des adjectifs, pluriel des substantifs (**die Leuten*), des approximations lexicales (**die Consekwenze, die Belasteneheit, die Alkoholzucht, die Jahrzeiten*), une absence quasi totale de ponctuation. Par ailleurs ces copies sont caractérisées par un lexique sommaire et une absence de connecteurs et de modalisateurs qui permettraient au candidat de nuancer et d'enrichir sa production.

Si la langue est majoritairement correcte, le jury note que de nombreux candidats ne développent ni la description, ni le récit, ni l'argumentation. Les questions sont traitées partiellement, et les candidats n'ont pas approfondi leur réflexion (manque de recul et de réflexion personnelle, voire de maturité et de références culturelles). Toute approche critique dûment argumentée, faisant preuve de la capacité de réflexion du candidat et de ses connaissances culturelles, a été valorisée.

Les passages proposés à la traduction ne présentaient pas de difficultés particulières. En ce qui concerne le niveau de la langue, la traduction était dans la majorité des cas de bon niveau (la moitié des copies) mais un petit nombre présentait des lacunes en français (orthographe, accords de participe, conjugaison, ou temps des verbes,...).

Quelques copies ont montré que le candidat n'avait rien compris du texte, la traduction confirmant les réponses erronées du commentaire.

Conseils :

Les candidats devront veiller à respecter les principes du commentaire guidé qui consiste à développer, à partir du texte, les réponses à des questions clairement énoncées. Les copies qui développent des idées générales, sans lien avec les questions posées ne sont pas recevables. De même, les copies dans lesquelles le candidat se contente de citer le texte, parfois entre guillemets, sans développement, sans reformulation, ne relèvent pas d'un niveau attendu à ce concours.

Le jury, pour cette épreuve, rappelle la nécessité de "répartir les efforts". En effet, certaines questions ont bénéficié de développements très importants alors que d'autres, souvent les dernières, ont été traitées de façon plus rapide, voire sommaire. Si dans l'ensemble, les candidats ont fait preuve d'une bonne, voire très bonne maîtrise de l'expression écrite en allemand, il convient encore :

- de bien lire les questions, afin d'en traiter tous les aspects ;
- de veiller aux enchaînements de l'argumentation qui ne saurait être une succession de phrases et d'idées même intéressantes ;
- d'éviter la simple paraphrase (encore trop présente dans beaucoup de copies) et de mettre en évidence et en valeur leur propre point de vue ainsi que les références culturelles qui les soutiennent ;
- de veiller à la correction orthographique (majuscules, *Umlaut*, doubles consonnes,...) et à la ponctuation ;
- de réviser la déclinaison du groupe nominal élargi, le régime des verbes usuels et des adjectifs les plus fréquents.

Le jury rappelle aux candidats qu'il ne s'agit pas d'affirmer un certain nombre de principes, mais de faire preuve de capacité de réflexion et de développement des idées personnelles. Pour cela il convient de s'assurer d'une compréhension en profondeur des textes.

Texte en alsacien :

Autoritätsverlust Yves Bisch

Le texte dont la problématique concerne les candidats, ne présente pas de difficultés d'interprétation et de compréhension et les questions ont été traitées dans l'ensemble de manière satisfaisante. Dans la quatrième question, il était demandé aux candidats de définir leur position par rapport au thème de l'autorité, de la perte d'autorité des professeurs et de faire montre de leur capacité d'argumentation. Le jury regrette le manque de réflexion et l'absence d'arguments pertinents.

Le passage à traduire ne comportait pas de problèmes particuliers.

Conseils :

Le jury conseille aux candidats de revoir la rection des verbes, des adjectifs et des substantifs, de relire leur production pour repérer le cas des divers groupes nominaux dans la phrase (parfois confusion entre nominatif et accusatif, absence de datif).

EPREUVES D'ADMISSION

1. Première épreuve orale : présentation de la préparation d'une séquence d'enseignement en mathématiques et interrogation au choix du candidat, sur les arts visuels, la musique ou l'éducation physique et sportive

1.1. Remarques générales

QUALITES RENCONTREES CHEZ LES CANDIDATS

Pour la première partie de l'épreuve, relative à l'enseignement des mathématiques, pour ce qui concerne les candidats en situation de réussite :

- capacité de communication très satisfaisante relevée chez la grande majorité de ces candidats (tenue et présentation très correctes, très bonne qualité de l'expression orale, bon respect et gestion pertinente du temps imparti à l'exposé, exposé présenté de façon bien structurée, bonne capacité à entrer dans un dialogue pédagogique) ;
- capacité à mettre à profit le temps de préparation pour associer réflexion pédagogique et didactique et pratique possible en classe, en s'appuyant sur les documents et les référents mis à disposition en salle de préparation ;
- bonnes connaissances relatives aux différents domaines de l'enseignement des mathématiques (concepts et didactique) ;
- volonté, exprimée dans les exposés, de bien placer les élèves au cœur d'une démarche d'apprentissage bien articulée autour d'objectifs bien définis et bien circonscrits ;
- bonne appréhension des difficultés potentielles des élèves.

Pour la seconde partie de l'épreuve :

- préparation très sérieuse de l'épreuve par un certain nombre de candidats.

DEFAUTS ET LACUNES LES PLUS FREQUENTS

Pour la première partie de l'épreuve, relative à l'enseignement des mathématiques :

- niveau d'analyse souvent trop superficiel de la problématique proposée ;
- difficulté à contextualiser de façon concrète et à se projeter dans une réelle situation d'enseignement reposant sur une progressivité des apprentissages pour donner du sens à ceux-ci dans le cadre d'une situation-problème ;
- difficulté à circonscrire, dans chacune des séances à présenter, les éléments didactiques essentiels ;
- difficulté à entrer dans la problématique du questionnement proposé par le jury ;
- emploi à mauvais escient de termes didactiques et pédagogiques précis ;
- méconnaissance des Programmes d'enseignement de l'Ecole primaire ;
- méconnaissance des capacités effectives des élèves auxquels s'adressent les activités d'un niveau scolaire donné ;
- méconnaissance de certaines notions mathématiques et des pratiques didactiques afférentes.

Pour la seconde partie de l'épreuve :

- présentation souvent trop stéréotypée de l'exposé ;
- exposé trop théorique et peu articulé avec la réalité pédagogique de la classe ;
- méconnaissance des capacités effectives des élèves auxquels s'adressent les activités d'un niveau scolaire donné.

CONSEILS A APPORTER AUX CANDIDATS

Pour la première partie de l'épreuve, relative à l'enseignement des mathématiques :

- analyser tous les tenants et aboutissants du sujet proposé ;
- s'exprimer avec clarté, en utilisant une terminologie spécifique à la discipline et en se référant aux programmes d'enseignement de l'école primaire et aux documents institutionnels ;
- mettre l'accent sur la mise en œuvre des séances dans la classe : approfondir l'exposé des démarches d'enseignement et d'apprentissage (ne pas se limiter à la présentation d'une succession d'exercices à proposer aux élèves) en incarnant les éléments didactiques dans une pratique concrète de la classe adaptée aux capacités effectives des élèves, et en anticipant les difficultés des élèves pour envisager un traitement de l'erreur ;
- faire ressortir les éléments incontournables des compétences à faire acquérir aux élèves ;
- répondre explicitement, mais de manière circonscrite, aux questions posées ;
- trouver la bonne posture : argumenter ses choix, exprimer ses doutes, savoir cheminer durant l'entretien ;
- utiliser le tableau mis à disposition pour étayer les propos tenus ;
- se préparer à l'épreuve en approfondissant la maîtrise des concepts mathématiques élémentaires relevant des domaines inscrits dans les Programmes d'enseignement de l'Ecole primaire ;
- mettre à profit les périodes de stages pour procéder à une analyse didactique et pédagogique des pratiques.

Pour la seconde partie de l'épreuve :

- éviter de présenter un exposé stéréotypé, en le personnalisant ;
- lors de la présentation de l'exposé, ne pas réciter, mais s'adresser de façon dynamique aux membres de la commission d'examen ;
- se préparer à l'épreuve en approfondissant la maîtrise des concepts spécifiques à la discipline.

1.2. Arts visuels

Nombre de candidats : 71

Les membres du jury soulignent que les candidats connaissent le contenu et le déroulement de l'épreuve.

Dans l'ensemble, les candidats témoignent d'une préparation sérieuse et apportent du soin à la présentation de leur document iconographique.

Les images utilisées pour l'exposé du candidat relèvent, pour l'essentiel, du champ des arts plastiques.

Typologie des documents utilisés par le candidat pour l'exposé :

Oeuvres	Photographies	Cinéma	Autres
67 %	16 %	6 %	11 %

Les œuvres puisées dans la liste d'exemples d'œuvres du programme d'histoire des arts sont rarement utilisées.

La rubrique « Autres » comprend l'architecture, les objets du design mais aussi des productions d'élèves et des productions personnelles des candidats.

Dans l'ensemble les candidats de la session 2013 ont présenté des exposés construits souvent avec une certaine originalité, bien maîtrisés et fluides dans leur restitution.

Le vocabulaire technique attendu est présent lors des exposés des candidats. Le jury rappelle à tous les candidats que l'usage maîtrisé de ce vocabulaire se dévoile véritablement lors de l'entretien.

Pour l'épreuve 2013, les candidats ont fait preuve de recherche et d'implications personnelles dans le choix de l'œuvre présentée : des œuvres vues lors d'exposition, des œuvres répondant à des émotions personnelles, etc. Leur manière de procéder s'avère judicieuse. L'appropriation personnelle de l'œuvre est alors notoire et la transposition pédagogique s'ajuste davantage à la démarche de l'artiste.

Lors de leur transposition pédagogique, les candidats établissent souvent un catalogue d'activités pour chaque cycle de l'école. Si le jury apprécie que le candidat montre ses connaissances de l'ensemble des programmes de l'école primaire, il souhaite aussi qu'une activité soit approfondie pour présenter toutes les conditions de sa mise en œuvre.

Il est rappelé aux candidats que le document proposé par le jury pour l'entretien de dix minutes relève forcément d'un autre champ artistique que celui dont est issu leur document. Il est attendu des candidats des connaissances et un discours dans les 3 champs prévus de l'épreuve (arts plastiques / photographie / cinéma).

Le commentaire du document proposé par le jury s'apparente pour la plupart des candidats à une description des éléments présents dans l'image et à un enchaînement de propositions d'activités plastiques. Ce premier commentaire manque d'analyse sensible et interprétative de l'image.

Conseils pour le commentaire :

Une lecture personnelle, une traduction des ressentis et impressions du candidat face à l'image s'avèrent pertinentes ; elles offrent la possibilité de découvrir l'image par ses enjeux émotionnels et engagent davantage le candidat vers une analyse de l'image.

Une anticipation sur les réactions émotionnelles et affectives des élèves face à cette image associée à un discernement de leurs imaginaires permet de relever et de présenter les enjeux (sensibles, plastiques, créatifs, citoyens) de l'image pour l'éducation artistique et la maîtrise des langages.

Lors de l'entretien, les jurys attendent des candidats qu'ils disposent d'une culture artistique, qu'ils citent, spontanément et de manière appropriée, des artistes, des œuvres, des mouvements et soient en mesure de faire des passerelles vers d'autres domaines artistiques (littérature/musique), en lien avec le programme d'histoire des arts.

1.3. Musique

LES PRESTATIONS DES CANDIDATS

- Première partie : interprétation instrumentale ou vocale

Les candidats non musiciens sont nombreux et proposent souvent des chants tirés du répertoire de la chanson enfantine ou de la chanson française contemporaine. Ils sont bien adaptés à l'utilisation dans une classe et permettent de découvrir les qualités vocales des futurs enseignants.

Les instrumentistes présentent des pièces qu'ils maîtrisent. L'exécution reste souvent « scolaire ». Ils auraient intérêt dans la partie « exploitation » à chanter à un moment ou à un autre, la voix étant l'instrument premier dans la pratique de classe.

Les instruments à vocation d'accompagnement (piano, guitare) sont rares.

- Exploitations pédagogiques préparées

Les exposés révèlent les capacités d'expression et de communication des candidats. Les pistes pédagogiques sont en général bien construites et en rapport avec les programmes dans un souci de pluridisciplinarité. On peut cependant en regretter l'aspect stéréotypé, le développement de pistes pédagogiques en éducation musicale assez convenues (découverte de la forme rondo à travers un chant, travail sur un ostinato).

Certaines applications pratiques révèlent la difficulté d'un transfert dans une classe.

La place accordée au chant (qui est au cœur de l'éducation musicale à l'école) est trop faible.

- Epreuve audition/analyse/exploitation

Les candidats se sont bien préparés à cette épreuve. L'introduction de l'Histoire des Arts dans les programmes a mis l'accent sur la nécessité d'avoir des références culturelles de base. Contrairement aux années précédentes, il n'y a plus d'erreurs grossières sur les périodes, de méconnaissance des grands compositeurs.

L'analyse de l'écoute est mieux structurée. Les éléments principaux du langage musical sont connus et reconnus.

La partie sur l'exploitation pédagogique reste très faible.

D'une part, la nature de l'épreuve (10 minutes pour l'écoute et l'exposé) fait que les candidats manquent de temps pour développer suffisamment cet aspect essentiel.

D'autre part, les notions ne sont pas suffisamment maîtrisées en pratique pour que les candidats puissent se projeter dans une séance d'éducation musicale avec des élèves.

Les propositions restent stéréotypées, parfois peu en rapport avec l'extrait écouté.

1.4. Education physique et sportive

RAPPEL DES TEXTES DE L'EPREUVE EPS AU CRPE

Les candidats trouveront les textes encadrant l'épreuve sur le site du ministère de l'éducation nationale (<http://www.education.gouv.fr/siac1>).

Seuls sont rappelés ici les éléments clés nécessaires à la compréhension du rapport du jury.

L'épreuve se déroule en deux parties. Les candidats réalisent la **prestation physique** qu'ils ont choisie entre le 1500 m et la danse.

Elle est suivie d'un **entretien** de 20 minutes avec le jury : 10 minutes d'exposé du candidat et 10 minutes de réponses à des questions (entretien).

Les deux épreuves (prestation physique + entretien EPS) comptent pour les 8/20^{ème} de la note de la première épreuve d'admission.

ORGANISATION GENERALE

232 candidats avaient choisi l'option EPS sur 353 candidats admissibles.

- 208 candidats avaient choisi course de 1500m : 170 femmes - 38 hommes
- 24 candidats avaient choisi danse : 20 femmes – 4 hommes
- 10 candidats étaient absents
- 14 candidats ont présenté un certificat de contre indication à la pratique sportive

- **1^{ère} partie : la prestation physique**

- Course de 1500 mètres

Rappel des textes et critères d'évaluation :

L'épreuve consiste en une course en ligne comportant un maximum de 12 candidats au départ, précédée d'un échauffement.

C'est une épreuve chronométrée et notée selon un barème distinct pour les hommes et les femmes.

Remarque :

Les barèmes utilisés pour cette session 2013 étaient les mêmes qu'en 2012.

- pour obtenir 20 : 5 minutes 10 (hommes) – 7 minutes 20 (femmes) ;
- pour obtenir 10 : 6 minutes 25 (hommes) – 9 minutes 02 (femmes).

Résultats :

208 candidats ont choisi la course de 1500 m : 170 femmes – 38 hommes

La moyenne des notes est de **3,19 / 4** (15,95 / 20) - 3,33 / 4 pour les femmes – 2,54 / 4 pour les hommes.

Prestation des candidats :

Les membres des commissions d'examen constatent que l'échauffement n'est pas toujours mené de façon progressive et il semble que le temps consacré à la préparation physique de cette épreuve n'ait pas été suffisant pour une petite partie des candidats.

Le barème a permis à de nombreux candidats d'obtenir des notes supérieures à 3,5/4.

Recommandations du jury pour préparer cette épreuve :

- le candidat doit soigneusement vérifier que son certificat médical de non contre-indication est bien daté et signé et qu'il comporte le cachet du médecin (le certificat doit avoir été établi dans les 4 semaines précédant l'épreuve).

Le 1500 m est une épreuve difficile et exigeante. La préparation doit commencer tôt dans l'année. La sécurité et la performance du candidat dépendent en effet de la durée et de la qualité de la préparation. En tout état de cause, il ne faut pas attendre la fin des épreuves d'admissibilité pour commencer à se préparer ;

- une bonne gestion de sa course doit permettre de conserver l'allure correspondant à celle trouvée lors des entraînements indépendamment de celle adoptée par les autres candidats au sein d'une même série et ceci quel que soit le niveau des autres candidats se trouvant dans la série ;
- une bonne gestion de sa foulée, de ses appuis, est également à rechercher ;
- la tenue de sport doit être adaptée à l'activité mais également aux conditions météorologiques ;
- il est important de s'hydrater avant l'épreuve et de prévoir de quoi s'alimenter en cas de besoin.

- Danse

Rappel des textes :

L'épreuve consiste en une prestation individuelle conçue dans le but d'être vue et jugée. Cette prestation a une durée de 2 minutes maximum.

Tous les styles de danse sont admis.

L'espace de prestation est orienté (vers le jury spectateur) et délimité (9 m X 11 m).

Les critères d'évaluation de l'épreuve :

- la construction de la composition : la production gestuelle, le rapport temps/énergie, l'utilisation de l'espace ;
- la lisibilité par rapport aux intentions personnelles : lisibilité de l'argument, affirmation d'une intention ;
- la qualité de l'interprétation : engagement personnel, concentration, présence émotionnelle, prestance...

Résultats :

24 candidats ont choisi la danse : 20 femmes et 4 hommes.

La moyenne générale des notes est de **2,68 / 4** (13,39 / 20)

Moyenne des femmes : 2,78 / 4

Moyenne des hommes : 2,20 / 4

Prestations des candidats :

Les meilleurs candidats sont en mesure d'allier des qualités de mouvement fines, précises, maîtrisées et une écriture chorégraphique très construite et pensée.

Les prestations autour de la moyenne sont très diverses, certaines tirent leur épingle du jeu en optimisant une faible pratique dansée, voire physique, par l'intérêt, la cohérence de leur projet. D'autres candidats au contraire présentent une disponibilité corporelle plus grande ou un passé de danse manifeste, mais n'ont pas réussi ou pris le temps de développer un véritable projet chorégraphique.

Les prestations inférieures à 7/20 sont souvent très naïves, figuratives avec une mise en jeu corporelle très globale, répétitive, stéréotypée voire mimée. Les candidats juxtaposent des pas ou des formes sans développer réellement de projet. Le passage d'une forme à l'autre, l'enchaînement des actions ne trouvant pas alors de nécessité apparente dans l'écriture même du mouvement.

Recommandations du jury pour préparer l'épreuve :

Le jury a valorisé les prestations qui témoignent :

- d'une réelle cohérence entre l'argument et la musique ;
- d'une recherche de gestuelle corporelle en rapport avec le thème choisi ;
- d'un travail sur l'amplitude et la précision du geste, au service de l'expression ;
- d'un réel engagement sur le plan émotionnel.

Remarques :

Pour se préparer aux conditions de passage devant un jury, il est conseillé de danser en amont devant un public (de pairs et d'experts), et/ou d'être filmé.

L'espace réglementaire étant une surface de 9 m sur 11 m, il est vraiment préférable de se l'approprier lors de la préparation.

Le candidat doit travailler le mouvement dansé en relation forte avec son projet de composition et d'écriture du mouvement : quelles qualités de mouvement et de présence, au service de quel

projet ? Dans ces deux minutes de danse, il est important de pouvoir développer une idée, une recherche de mouvement et de poser déjà un univers poétique, esthétique singulier.

Un solo ne peut donc se contenter d'un enchaînement de pas et de formes appris (et d'une façon extérieure au candidat). Un solo résulte d'une recherche singulière qui peut prendre appui sur des techniques dansées mais ne doit pas s'en contenter.

Penser à intégrer le regard dans la danse (où est placé le regard ?, est-il dissocié ou non des mouvements de la tête ?, quelles intentions de regard ?,...). Le regard contribue fortement à la qualité de la présence, il doit donc être envisagé à part entière (comme la prise en compte des espaces, de la musicalité,...)

Attention aux « accessoires », il ne faut pas qu'ils soient décoratifs, ils doivent être au service de la prestation et de l'argument au même titre que le costume ou le maquillage.

Il est recommandé aux candidats de tester les supports numériques de l'accompagnement musical ou sonore (qualité du CD, puissance du lecteur utilisé).

• **2^{nde} partie : l'interrogation**

Rappel des textes :

L'entretien comprend deux parties : 10 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien (questionnement). Il n'est pas proposé de sujet. Le candidat ne dispose pas de temps de préparation, l'usage des notes personnelles ou d'autres documents n'est pas autorisé.

Prestations des candidats :

La plupart des exposés sont préparés et appris selon un plan type. A l'opposé, d'autres sont très vagues, avec quelques notions générales sur la course ou la danse ou l'EPS dans son ensemble.

Par contre la deuxième partie "entretien" met en évidence le fait que de nombreux candidats ont une connaissance très approximative des pratiques sportives de l'école primaire et balayent la gestion de l'hétérogénéité. Ils présentent peu ou pas de situations concrètes.

Cependant ceux qui se sont bien préparés à cette deuxième partie proposent des situations d'apprentissage intéressantes adaptées aux objectifs assignés et à l'âge des enfants.

Recommandations du jury pour préparer cette épreuve :

- présenter une problématique simple à laquelle le candidat répond dans le cours de l'exposé ;
- s'impliquer pour se prémunir de la standardisation : la structuration des exposés évoquée ci-dessus reste un atout dans la mesure où le candidat se positionne personnellement ;
- présenter l'exposé de manière vivante : éviter de réciter, nuancer le propos,... ;
- acquérir des connaissances sur les programmes EPS, sur le développement de l'enfant, sur l'organisation de l'école et sur la sécurité (notamment en natation). L'ensemble de ces éléments doit servir de base aux propos des candidats pendant tout l'entretien ;
- maîtriser la terminologie spécifique utilisée ;
- éviter des généralités sur l'EPS à l'école, qui ne sont pas attendues dans l'exposé ;
- au cours de l'entretien, rester attentif aux questions posées ; certains candidats s'emparent d'un mot clé pour construire hâtivement une réponse, parfois partielle voire hors sujet ;
- veiller à ne pas réinvestir à l'école des activités qui n'auraient pas fait l'objet d'un traitement didactique. Etre attentif aux représentations parfois erronées sur les activités. Rester réaliste en matière de mise en œuvre.

2. Seconde épreuve orale : présentation de la préparation d'une séquence d'enseignement en français et interrogation sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable »

Les interrogations orales se sont déroulées du lundi 27 au vendredi 31 mai 2013 à Sélestat. Le déroulement de la seconde épreuve orale d'admission du CRPE n'a pas connu d'évolution. Elle s'articule en deux parties : une épreuve de français (12 points – 40 minutes) à laquelle succède immédiatement une épreuve portant sur la compétence 1 du référentiel du professeur des écoles « agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable (8 points – 20 minutes).

2.1 Présentation de la préparation d'une séquence d'enseignement en français

L'épreuve orale de français s'organise de la manière suivante en deux phases de 20 minutes chacune :

- exposé par le candidat d'une séquence d'enseignement sur une notion ou un contenu inscrit dans les programmes de l'école primaire, construite sur la base d'un dossier proposé lors de la phase de préparation (durée : 3 heures) ;
- entretien avec le jury sur l'exposé et sur la progression du français à l'école primaire.

L'épreuve présente deux caractéristiques très prescriptrices :

- la dominante didactique est forte et la maîtrise des concepts conditionne la qualité de construction de la séquence d'enseignement,
- les connaissances pédagogiques sont indispensables pour garantir la cohérence des pistes proposées.

La hausse importante du nombre de postes offerts cette année au CRPE après deux années de faible recrutement, le faible écart entre les postes offerts et le nombre d'admissibles, a fortement influé sur le comportement général des candidats lors des épreuves, les incitant ni à l'originalité, ni à la prise de risques.

EXPOSE DES CANDIDATS

De manière générale, le jury constate que les candidats ont su répondre de manière claire et précise aux attendus de l'épreuve (cf. arrêté du 28/12/2009). Une séquence d'enseignement est présentée : les éléments attendus sont le plus souvent en place (objectifs, contenus, démarche, supports pédagogiques, procédures d'évaluation).

A l'issue des épreuves, le jury conseille aux candidats de porter une attention particulière aux éléments suivants :

- la contextualisation de la séquence proposée, notamment son inscription dans un projet porteur de sens pour les élèves, n'est présente que dans une présentation sur deux, plus fréquemment pour les sujets portant sur l'école maternelle ; Le jury encourage les candidats à donner aux membres des commissions d'examen les éléments leur permettant de mieux apprécier la prise en compte de leur part du continuum pédagogique ;

- la présentation du corpus occupe parfois jusqu'à trois minutes : indépendamment de la qualité de celle-ci, les candidats pourront avantageusement abréger cette phase pour dynamiser et densifier leur exposé ;
- le dispositif pédagogique proposé lors de l'exposé a semble-t-il gagné en efficacité cette année : l'appropriation des documents est meilleure, le concept de séquence semble mieux compris même si la cohérence souhaitable à l'enchaînement des séances n'est pas toujours atteinte. La logique de juxtaposition reste en effet trop souvent prévalente : les membres de commissions peinent parfois à dégager le cheminement prévu par le candidat pour la construction méthodique des apprentissages. Le jury déplore que peu de candidats soient en mesure d'assumer pleinement leurs choix pédagogiques : s'il est vrai que la situation de concours, notamment dans le contexte de cette année, n'incite guère à la prise de risques dans les épreuves orales, ce critère reste particulièrement discriminant entre les candidats ;
- dans l'élaboration des séquences, la problématique liée aux modalités de prise en compte des capacités effectives des élèves reste le point le plus mal maîtrisé par les candidats. De manière fréquente, les dispositifs de différenciation pédagogique trouvent place au sein des démarches présentées par les candidats dans le descriptif de leur séquence. Ces éléments reposent toutefois exclusivement sur un aménagement des conditions de travail de l'élève (allègement de la tâche), sans questionnement réel quant à la possibilité de lui proposer un cheminement différent pour mener à bien la tâche demandée ou d'autres entrées pour atteindre l'objectif fixé. L'intégration dans la démarche des temps de différenciation pédagogique (comme d'ailleurs des temps métacognitifs) reste par ailleurs stéréotypée : les candidats privilégient des dispositifs statiques (phases de différenciation) à des modèles plus souples et réactifs. Rares sont les candidats qui évoquent les nouveaux dispositifs d'aide aux élèves (aide personnalisée, stages de remise à niveau) pour renforcer le dispositif interne à la classe. Les approches proposées s'inscrivent quasi exclusivement dans une logique de remédiation auprès d'élèves rencontrant des difficultés, négligeant des aides proposées à d'autres temps de la démarche (travail en anticipation, en amont d'une séance, avec un groupe d'élèves,...) ou s'adressant à un autre public (travail d'optimisation des compétences des élèves les plus performants,...) ;
- si les sujets ne leur offrent pas toujours l'occasion de mettre en évidence leur culture personnelle, les lacunes didactiques et pédagogiques parfois perceptibles empêchent certains candidats d'étoffer leur exposé à la mesure de ce qui serait souhaitable. Le jury suggère de porter une vigilance particulière aux domaines suivants : les composantes de la lecture, l'esprit des cycles et leurs priorités, la différenciation pédagogique, la littérature au cycle 3,... ;

Comme l'an dernier, les éléments de communication liés au caractère oral de l'épreuve sont bien maîtrisés : les candidats apparaissent dans leur majorité bien préparés quant à leur présentation et la clarté de leur propos. Lors de l'épreuve, un nombre non négligeable de candidats a toutefois tenu des propos ou montré une attitude incompatibles avec le métier d'enseignant : cette situation a conduit à un nombre élevé d'éliminations.

Pour se préparer efficacement à cette épreuve, le jury suggère aux candidats de développer toutes les approches qui permettent d'apprécier leur capacité, malgré une expérience par définition limitée, à se projeter comme enseignant devant un groupe d'élèves :

- affiner la notion de démarche pédagogique en la centrant sur les élèves : la gestion de la progressivité des apprentissages au sein de la séquence développée, les moyens de vérifier l'atteinte des objectifs et les acquis des élèves,... ;
- au-delà des aspects les mieux traités (gestion du temps, trame de l'exposé,...), au regard des enjeux actuels de l'école, veiller à donner dans le descriptif de la séquence toute la place qu'ils méritent aux éléments de régulation des apprentissages (évaluations, différenciation pédagogique,...) ;
- enrichir son répertoire de culture professionnelle et personnelle (références théoriques, connaissance de la littérature de jeunesse,...).

ENTRETIEN AVEC LE JURY

L'ensemble des commissions s'entend pour considérer que les candidats se sont préparés efficacement à cette épreuve ; la qualité des entretiens reste pourtant inégale. Parmi les critères discriminants, le plus déterminant semble résider dans la capacité des candidats à prendre en compte les questions. La densité et la qualité des échanges entre les candidats et les commissions tiennent en effet beaucoup à l'aptitude des meilleurs d'entre eux à prendre conscience des diverses implications du questionnement posé. Le jury incite donc les futurs candidats à se montrer particulièrement vigilants au sens des questions proposées par les commissions et à ne pas craindre, même par stratégie de réduction des risques, de s'engager davantage dans l'échange, avec volontarisme et conviction. Les candidats doivent mesurer que c'est en acceptant d'entrer, malgré leur faible expérience, dans un dialogue professionnel avec les membres des commissions, qu'ils sauront mettre en valeur leurs qualités et permettront au jury de voir en eux le futur enseignant qu'ils aspirent à devenir.

2.2 Interrogation sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable »

L'épreuve orale « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable » s'organise de la manière suivante en deux phases de 10 minutes chacune :

- exposé par le candidat sur la base d'un document (cas pratique) accompagné d'une question ;
- entretien avec le jury.

Après une année (2012) où les résultats à cette seconde partie de la seconde épreuve orale se sont avérés très décevants quant à la prestation moyenne des candidats, le jury constate que les candidats ont atteint cette année une qualité de préparation équivalente à celle de la session 2011, malgré le caractère moins sélectif du concours.

Une impression générale de satisfaction se dégage de l'ensemble des commissions.

EXPOSE DES CANDIDATS

Le jury constate que la majorité des candidats a su s'approprier la situation décrite dans les cas pratiques proposés ; les enjeux en ont été bien perçus. Certains candidats sont apparus particulièrement bien outillés, tant du point de vue des connaissances que de la méthodologie de l'analyse des cas pratiques. Nombreux parmi eux étaient en mesure de proposer des réponses structurées, argumentées, voire référencées.

A l'issue des épreuves, le jury conseille aux candidats de porter une attention particulière aux éléments suivants :

- la durée de l'exposé, dix minutes, est brève : les candidats doivent en tenir compte et ne pas allonger inutilement la phase de présentation de la situation pour disposer de davantage de temps durant la phase d'analyse ;
- le choix du plan gagnera à s'éloigner d'une approche pas trop stéréotypée pour aller vers une forme plus individualisée et adaptée au sujet proposé ;
- l'approfondissement des connaissances liées au fonctionnement du Premier Degré est une priorité. Comme l'an dernier, les membres des commissions se sont montrés très surpris d'entendre énoncer comme applicables à l'école, de manière récurrente, des procédures spécifiques au Second Degré (exclusion d'élèves notamment). Le jury continue à s'interroger quant aux sources possibles de telles confusions extrêmement gênantes pour des candidats se destinant au métier de professeur des écoles.

ENTRETIEN AVEC LE JURY

Le jury considère que la majorité des candidats, sauf à de rares exceptions, a pris en compte de manière convaincante les questions posées par les commissions lors de l'entretien. Il se réjouit parallèlement de constater une nouvelle fois que le positionnement déontologique des meilleurs d'entre eux est sans ambiguïté, ce qui peut augurer favorablement de leur positionnement professionnel à venir.

Comme l'an dernier, la spécificité du Premier Degré apparaît insuffisamment prise en compte dans les réponses proposées par les candidats : les problématiques liées aux sanctions à l'école primaire et au principe d'obligation scolaire sont encore particulièrement mal maîtrisées.

Le jury suggère en outre aux futurs candidats de prendre en compte les éléments suivants qui leur permettront d'enrichir les échanges avec les interrogateurs :

- asseoir les connaissances sur la réglementation du Premier Degré et plus particulièrement sur le fonctionnement administratif d'une école ;
- approfondir les spécificités liées au fonctionnement des écoles maternelles.

3. Epreuve orale en langue régionale

	Concours externe public spécial langue régionale	Second concours interne public spécial langue régionale
Nombre de postes /contrats offerts	45	5
Nombre de candidats admissibles	39	2
Nombre de candidats présents	37	2
Moyenne des notes obtenues à l'épreuve	15,57	12,50
Nombre de notes éliminatoires	0	0
Nombre de candidats admis	25	0

EPREUVE:

L'épreuve orale d'admission consiste en un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée.

Durée : 30 minutes

Préparation : 30 minutes

Niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

- **ALLEMAND**

Observations:

La session 2013 a permis de constater, contrairement à l'année passée, de bonnes prestations pour de nombreux candidats. Même si certaines prestations sont encore médiocres, la plupart sont correctes, voire excellentes, sur le plan des compétences linguistiques, culturelles et générales. Certains candidats ne parviennent pas à exploiter les dix minutes imparties pour l'exposé et bien souvent leur exposé se réduit à une paraphrase du texte, le niveau C1 semble bien lointain. Les erreurs de langue récurrentes sont morphologiques (**die Leuten, alle Generation, in der deutsche Sprache, in Geschäfte; *dann möchte man*, confusion entre Subjonctif II et prétérit, entre futur et subjonctif II), syntaxiques (**weil die Sprache ermöglicht die Kommunikation, eine Sprache, wo die Wörter werden zusammengemischt, ich möchte nicht das so sagen...*) et prosodiques. Les candidats lisent un texte qu'ils ont rédigé pendant le temps de préparation et qui reste souvent très formaté, proche de la paraphrase. On attend un exposé suivant un plan et définissant une problématique.

La phase d'échanges oraux, d'une durée de 20 minutes, permet de voir réellement l'aisance et la possibilité de prise en compte de l'interlocuteur. Les échanges qui suivent l'exposé nécessitent une grande aisance dans la langue étrangère, afin de pouvoir s'engager dans des interactions verbales constructives et développant une argumentation logique et pertinente. On attend des candidats qu'ils soient plus au fait de l'actualité et des faits culturels des pays de langue allemande.

Conseils :

Les candidats devraient s'exercer à parler sans lire un texte rédigé : en effet il s'agit de présenter au jury le contenu d'un texte, en en dégagant la problématique et en ouvrant des perspectives d'interprétation ou des prises de position. Pour cela ils doivent au préalable analyser le texte et le situer dans le contexte. Par ailleurs, le jury rappelle aux candidats de revoir le système de déclinaison, la conjugaison des verbes, les règles de syntaxes et aussi de travailler la prosodie et la prononciation.

- **ALSACIEN**

Observations :

Les candidats, qui se sont présentés à l'épreuve en dialecte, ont été invités à s'exprimer en langue standard pendant 10 minutes. Ceci a permis de vérifier leurs compétences dans la langue standard qu'ils utiliseront dans les classes bilingues.

De manière générale, les jurys ont relevé le manque de culture générale, le manque de curiosité de certains candidats. Le jury a constaté un manque global de références de livres, de titres de journaux, d'émissions, de films des pays de langue allemande.